



Le 21 février 2019

Monsieur André Bachand
Président de la Commission des institutions
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
RC, Bureau RC 53
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Commentaires de l'Union des municipalités du Québec – Projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière

Monsieur le Président,

Nous remercions la Commission des institutions d'avoir invité l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à présenter ses commentaires sur le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur la sécurité civile concernant l'assistance financière.

Ce projet de loi apporte des clarifications et des ajustements à la Loi sur la sécurité civile et devrait permettre de simplifier le processus d'assistance financière aux sinistrés. L'UMQ appuie tout à fait cet objectif et est en accord avec les modifications législatives proposées.

L'enjeu principal du projet de loi réside dans la définition des programmes d'aide financière ou des programmes d'indemnisation qui viendront par la suite. L'UMQ comprend que le gouvernement entend définir les spécifications des programmes à venir, par exemple les situations d'inadmissibilité, lors de l'élaboration de ces programmes, et non dans le projet de loi même.

Dans ces circonstances, nous rappelons au gouvernement qu'il sera indispensable de consulter et de prendre en compte les commentaires de l'UMQ et de ses membres très tôt dans le processus d'élaboration des programmes de financement et d'indemnisation.

Par ailleurs, le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations du printemps 2018 prévoyait la possibilité de déléguer aux municipalités, sur une base volontaire, la gestion des programmes généraux d'aide financière. Nous souhaitons rappeler cet objectif au gouvernement et y ajouter, en conformité avec le projet de loi n° 8, les programmes d'indemnisation.

.../2

Pour plus d'informations quant à nos commentaires, je vous invite à communiquer avec M. Yves Létourneau, conseiller aux politiques, par téléphone au 514-282-7700 poste 256 ou par courriel à l'adresse : yletourneau@umq.qc.ca.

En terminant, l'UMQ offre son entière collaboration dans la poursuite des travaux concernant la mise en œuvre de programmes de financement et d'indemnisation à la suite de sinistres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président
et maire de Drummondville,



Alexandre Cusson